



*Procès-verbal de  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2020*

---

Compte tenu de la pandémie du Covid-19, l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) pour l'année 2019 de l'Association Santé Charonne (ASC) n'a pu se tenir au 1<sup>e</sup> semestre 2020 comme prévu. Les comptes pour l'exercice 2019 n'ont pu être élaborés par le comptable qu'en novembre 2020. La date de l'AGO a été fixée par le bureau au 10-12-2020. Compte tenu de la situation sanitaire et en particulier du confinement réglementaire, cette AGO s'est déroulée par correspondance : la documentation a été régulièrement envoyée aux membres le 24-11-2020 et les votes ont été reçus jusqu'au 09-12-2020, qu'ils aient été envoyés par mail ou par courrier postal ou qu'ils aient été déposés dans l'urne installée à cet effet à la Maison de Santé Charonne (MSC), 61bis, boulevard de Charonne à Paris XI<sup>e</sup>. Le dépouillement a été effectué le 10-12-2020 de 17 h 30 à 20 h par le bureau, sous le contrôle du conseil d'administration, à la Maison Santé Charonne.

**Rappel de l'ordre du jour :**

- Rapport moral et rapport financier 2019
- Vote d'approbation de ces rapports
- Perspectives 2020
- Election du conseil d'administration
- Questions diverses

**Rapport moral** (par le président de l'ASC)

Après l'année 2017, qui a été celle de l'adaptation à un nouvel espace de vie, dans les locaux du 61 bis avenue de Charonne, et l'année 2018, qui a été celle du début d'un fonctionnement régulier dans les nouvelles conditions, l'année 2019 a vu l'ASC fonctionner dans des conditions très satisfaisantes dans les locaux du boulevard de Charonne et développer progressivement ses activités.

Les contraintes financières qu'imposent ces nouveaux locaux, avec en particulier la charge représentée par le loyer, restent fortes, et n'ont en particulier pas permis le recrutement d'un coordinateur ou d'une coordinatrice salarié(e) à temps partiel, qui rendrait le fonctionnement de l'association plus fluide et plus efficace.

Ce contexte a conduit le Conseil d'Administration (CA) de l'ASC à poursuivre les efforts de recherche de subventions complémentaires. L'ASC a en particulier répondu à un important



appel à projets émis par la Conférence des financeurs de la ville de Paris, et a obtenu une réponse favorable avec une subvention de 15 000 €. Les relations de longue date avec la Mairie de Paris (en particulier la DASES) et la Mairie du XI<sup>e</sup> se sont poursuivies de façon fructueuse, et ont en particulier permis de renforcer divers ateliers.

L'activité d'organisation d'ateliers s'est poursuivie et développée.

- Ont été poursuivis les ateliers suivants, fonctionnant depuis plusieurs années : *Prévention des chutes*, *Trager® – Mentastics®*, *Souffrance au travail*, *Cuisine « Ensemble autour d'un repas »* (anciennement « *Bien dans son assiette* »), *Cuisine Santé Charonne « Prenons soin de nous »* et *Sophrologie*.
- Ont été confirmés, avec la perspective de les pérenniser, les ateliers *Mouv'Vitalité* et, en liaison avec la mairie du XI<sup>e</sup>, *Sport Santé Charonne*.
- L'ancien atelier *Aide aux aidants*, qui, en 2019, n'avait pas abouti aux résultats attendus, a fait l'objet d'une réflexion approfondie, en liaison avec divers partenaires, dans le cadre d'un groupe de travail, et a débouché sur une action coordonnée avec ces partenaires.

Comme chaque année, l'ASC était présente au **Forum des associations et des sports du XI<sup>e</sup>** qui s'est tenu le samedi 7 septembre 2019 sur l'espace du marché Popincourt et au **Salon des seniors** qui s'est tenu le jeudi 17 octobre 2019 à la salle Olympe de Gougues.

L'ASC continue à participer à toutes les réunions organisées par la Mairie de Paris autour du thème de la santé dans la ville.

Elle participe aux rencontres, réunions, partenariats, qui se déroulent dans le quartier, dans le XI<sup>e</sup> et les territoires voisins, aux réunions du CICA 11 qui, sur proposition de l'ASC, a été à l'origine du projet de la Maison de Santé Pluri-professionnelle, au Conseil Local de la Santé du XI<sup>e</sup>. À noter que, de temps à autre, ce dernier se réunit à la Maison de Santé Charonne.

Le président précise que le Conseil d'Administration (CA) de l'ASC a été élu pour 2 ans lors de l'Assemblée Générale du 10 avril 2018 et que l'Assemblée Générale du 10 décembre 2020 comporte donc l'élection d'un nouveau CA, qui élira ensuite un nouveau bureau.

### Détail sur les différents ateliers

#### **L'Atelier Cuisine « Bien dans son assiette »**

L'objectif est de développer l'activité cuisine autour de deux axes : la convivialité d'un repas préparé et partagé ensemble et l'éducation nutritionnelle, en collaboration avec l'équipe soignante, proposer une approche diététique au regard de pathologies spécifiques (diabète, hypertension, obésité, etc...).

La nouvelle organisation adoptée au 2<sup>e</sup> semestre 2018 reposait sur une évolution vers plus d'autonomie des participants, avec la prise en charge de l'organisation de l'atelier par les participants eux-mêmes, tout en assurant un support avec l'intervention pour chaque



séance d'un membre du bureau. Cette nouvelle organisation a donné satisfaction, et l'atelier s'est poursuivi en 2019 dans ce cadre au rythme d'une séance tous les 15 jours.

### **L'atelier Cuisine Santé Charonne « Prenons soin de nous »**

Cet atelier, qui a lieu une fois par mois, a été lancé en 2018 et s'est poursuivi durant toute l'année 2019. Il est organisé et suivi par des soignants de la SCM *Arnica*, regroupant les soignants de la MSC. La SCM *Arnica* finance de plus l'intervention d'une intervenante extérieure, Marie-Pierre Rostain.

Il associe la préparation d'un repas et une formation nutritionnelle, avec dans certains cas des intervenants extérieurs sur des thèmes particuliers.

### **L'Atelier Prévention des chutes**

Cet atelier se déroule en 12 séances à raison d'une par semaine. Deux cycles ont été organisés dans l'année 2019.

### **L'Atelier Mouv'Vitalité**

Cet atelier a été créé en 2018 en réponse à la demande de participants de sessions précédentes de l'atelier *Prévention des chutes*, qui souhaitent approfondir le travail réalisé. Il s'agit d'une activité conçue par l'association *Des Soins et des Liens*.

L'atelier a comporté en 2019 trente-six séances hebdomadaires, co-animées par une kinésithérapeute et un infirmier de la SCM *Arnica* et par l'animateur professionnel de l'atelier *Prévention des chutes* dont le financement a été assuré, pour partie par la SCM *Arnica* par l'intermédiaire de ses crédits *Nouveaux Modes de Rémunération* (NMR) et pour partie par l'ASC.

### **L'Atelier Sport Santé Charonne**

La Mairie du XI<sup>e</sup> a organisé début 2018, avec l'intervention de l'ASC et la SCM *Arnica*, un après-midi de présentation des activités rendues possibles par les agrès installés sur le terre-plein central du boulevard de Charonne. Devant l'intérêt exprimé par les usagers, la Mairie a proposé à l'ASC d'organiser mensuellement un après-midi d'activité. Elle a pour ce faire attribué en 2018 une subvention à l'ASC, qui a été renouvelée en 2019.

Cette activité se déroule sur le boulevard de Charonne quand le temps le permet et à défaut dans les locaux de l'ASC. Les animateurs sont l'animateur professionnel de l'atelier *Prévention des chutes*, financé par la subvention de la Mairie, des animateurs sportifs de la DJS de la Mairie de Paris, des soignants de la SCM *Arnica* et du SAMSAH installé dans le même bâtiment que l'ASC. La DASES de la Mairie de Paris organise, dans certains cas, une animation par des organismes tiers sur un thème de santé publique (hygiène cardiovasculaire, diabète, etc.).

Des difficultés d'organisation, liées au non-respect par certains organismes des plannings fixés, à des indisponibilités d'intervenants, aux conditions météo et au contexte social du 2<sup>nd</sup> semestre 2019 ont réduit à 3 le nombre des séances effectivement réalisées. L'atelier sera poursuivi en 2020, avec une recherche d'amélioration de la planification des interventions.

### **Le Groupe *Souffrance au travail***

Cet atelier est animé bénévolement par Claudine Cicoella et Dominique Broszkiewicz.

Le groupe s'est réuni 11 fois dans l'année, à raison d'une fois par mois. Les séances durent entre 2h30 et 3h, voire 4h parfois quand nécessaire.

### **L'Atelier *Trager® et Mentastics®***

Il est animé par Catherine Chaillet.

Il a lieu une fois par mois. Il fonctionne le plus souvent en 2 groupes lors de chaque soirée (17h30 à 19h et 19h30 à 21h30).

### **L'Atelier *Sophrologie***

Après l'arrêt de l'intervention de l'ancienne animatrice bénévole, l'atelier a redémarré début 2019 avec deux sessions d'une séance hebdomadaire, animée chacune par une animatrice, également bénévole. Au 2<sup>nd</sup> semestre, l'une des séances est passée d'une fréquence hebdomadaire à une fréquence bimensuelle.

### **Le Groupe *Aide aux Aidants***

Ce groupe avait été lancé en 2017, mais l'organisation proposée n'était pas satisfaisante. Un groupe de travail a donc été lancé par l'ASC, pour étudier plus précisément les besoins des aidants familiaux et identifier les meilleures solutions à leur proposer.

Trois bénévoles, dont deux membres du conseil d'administration, et un infirmier de la Maison de Santé constituent le groupe de travail.

L'objectif pour l'année 2019 était de prendre contact avec les organismes d'aide aux aidants de notre territoire (XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup>), voire de Paris lorsque leurs interventions déséctorisées peuvent concerner nos arrondissements, de nous faire connaître et de créer un réseau de partenaires vers lesquels orienter les aidants familiaux qui s'adressent aux soignants de la Maison de Santé et / ou à l'ASC.

À l'issue de cette rencontre avec la Maison des Aînés et des Aidants (M.A.A.) de Paris-centre, nous avons convenu d'organiser dans les locaux de l'Association Santé Charonne un atelier collectif d'informations et d'échanges pour les aidants de personnes âgées de notre territoire. La réunion s'est tenue le 19 novembre 2019. 19 personnes y ont participé :

- 3 aidants (deux du XI<sup>e</sup>, un du XII<sup>e</sup>)
- 16 représentants d'associations ou services : Association Santé Charonne ; M.A.A. Paris-centre ; M.A.A. Paris Est ; Avec nos proches, association d'écoute téléphonique ; ALTIDOM ; Accueil de jour Marie de Miribel ; Plate-forme d'accompagnement et de répit Paris Est ; service social de proximité CASVP XI<sup>e</sup> ; Association de gérontologie XI<sup>e</sup>.

Ces travaux doivent permettre une amélioration de la coordination des acteurs de l'Est parisien, avec l'implication de l'ASC.

## **Perspectives 2020**

Pour que toutes ces activités puissent continuer à se développer, une coordination, confiée au moins à mi-temps à un ou une salarié(e) permanent(e), continue à nous sembler essentielle. Pour cela, il nous faut trouver un financement qui puisse être pérenne.

L'ASC souhaite développer son réseau de bénévoles pour :

- garantir le bon fonctionnement des ateliers et si nécessaire en lancer de nouveaux ;
- assurer l'administration du site Internet (mise à jour des informations, écriture d'articles, relations avec l'informaticien gestionnaire...) ; par ailleurs, il sera envisagé de changer de prestataire pour l'administration technique du site ;
- veiller aux différents appels à projets afin d'y répondre dans les temps et obtenir ainsi des subventions ;
- mettre à jour la documentation et l'affichage...

Compte tenu de la date tardive de la tenue de l'AGO, il est nécessaire d'évoquer l'impact de la crise sanitaire causée par la pandémie de Covid-19 sur l'activité de l'ASC en 2020.

D'un commun accord entre le CA de l'ASC et les soignants de la MSC, il a été décidé d'arrêter tous les ateliers à partir du début du confinement le 17 mars 2020, et de ne les reprendre qu'à la rentrée de septembre 2020. L'atelier *Souffrance au travail* a repris, et d'autres ateliers ont été planifiés. Mais le couvre-feu et le 2<sup>e</sup> confinement n'ont pas permis de respecter cette planification. Pour le moment, seul l'atelier *Souffrance au travail* et l'atelier *Mouv'Vitalité*, qui ont une fonction thérapeutique, ont repris, avec un protocole strict et validé par les soignants de la MSC : groupes de 5 personnes maximum plus un animateur, port du masque, distanciation physique, aération des locaux et désinfection du matériel avant et après chaque séance...

Le redémarrage progressif des activités sera organisé en fonction de l'évolution de la pandémie, de la réglementation et de la position des soignants sur l'opportunité de reprendre chaque atelier.

**Le rapport moral est adopté à la majorité.**

## **Rapport financier 2019** (par Philippe Martin, trésorier de l'ASC)

La saisie des données de l'exercice a été perturbée au printemps par les contraintes de déplacement et par des changements dans l'accès à l'application de gestion comptable. Les comptes 2019 ont été révisés par le cabinet B2C qui a produit le bilan de l'exercice.

Parce qu'il n'y a pas eu d'investissement important en 2019, l'actif net du bilan fin 2019 s'établit à 69 299 € (contre 76 215 € en 2018) en raison de l'amortissement des équipements et installations acquis depuis 2016.

### ***Etat des ressources***

Au total nos ressources de fonctionnement s'élèvent à 56 803 € (contre 54 262 €).

La première raison de cette progression est l'augmentation sensible des subventions versées par la Ville de Paris, 25 500 € (contre 10 500 € en 2018), provenant de différents canaux : Mairie de Paris, Mairie du 11<sup>ème</sup>, Conférence des financeurs. En revanche, la disparition du contrat aidé de l'animatrice de l'atelier cuisine fait disparaître les charges salariales (gain) mais aussi la subvention d'aide au contrat de travail (perte).

La contribution de la SCM aux charges locatives s'élève à 35 295 € soit 77 % de ces charges, suite à l'application des nouvelles clés de répartition depuis 2018.

La diminution des cotisations est un phénomène inquiétant, et persistant depuis notre arrivée dans les nouveaux locaux. En 2019, nous avons collecté 3 690 € provenant de 93 adhérents (contre 4 507 € et 115 adhérents en 2018). A signaler qu'une partie de ce montant provient de dons pour un total de 1 060 €.

### ***Etat des dépenses***

Les charges d'exploitation s'élèvent à 61 898 € (contre 73 224 €). Le loyer (45 838 €) et la dotation aux amortissements (8 543 €) constituent les deux premiers postes de dépenses.

### ***Produits financiers***

Les intérêts perçus de notre compte sur livret A s'élèvent à 166 € (contre 229 €). Cette diminution reflète la baisse de notre réserve consommée par nos investissements.

### ***Résultat de l'exercice***

Après régularisation des écritures comptables, le déficit d'exploitation 2019 s'établit à 5 095 € (contre un déficit de 18 962 € en 2018).

### ***Perspectives 2020***

Au début de l'année 2020, nous étions loin de prévoir les conséquences de la crise sanitaire à venir : baisse des contacts avec nos adhérents, diminution de nos activités et de nos ressources. Seule la finalisation des comptes de l'exercice 2020 d'ici quelques mois permettra de mesurer les impacts sur notre situation financière.

Un élément positif viendra du paiement du solde de l'aide à l'investissement du Conseil Régional d'Ile de France qui devrait atteindre 13 750 €.

Le lancement de deux projets importants a été décidé en 2019 et réalisé en 2020. D'une part la réalisation d'une cloison mobile permettant d'isoler la salle de réunion du reste de la circulation. D'autre part, La revitalisation de notre site Internet avec l'arrivée de nouveaux intervenants.

**Le rapport financier est adopté à la majorité.**

### **Renouvellement du Conseil d'Administration**

Ont été élus à l'unanimité :

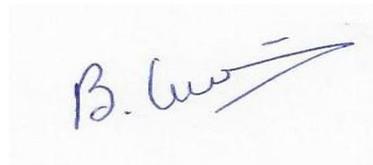
Elisabeth ALLEAUME, Brigitte GERVAIS, Philippe LEMAIRE, Philippe MARTIN, François-Louis MEJAN, Danièle RENON, Marc SURGERS et Pascale VINCENDON.

### **Questions diverses**

Le bureau sortant prend en charge la réponse aux questions transmises par les membres.



Le président  
Marc SURGERS



La secrétaire  
Brigitte GERVAIS